|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 22 août 2022 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 24**CE 2/RC | – Aux Administrations des États Membres de l'Union |
| **Tél.:** | +41 22 730 5415 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbsg2@itu.int | **Copie**:– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 2;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;– Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 2 de l'UIT-T;– À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Consultation des États Membres au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.118.1 (ex E.gain) qu'il est proposé d'approuver à la réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-T (réunion virtuelle, 13-22 mars 2023)** |

Madame, Monsieur,

1 La Commission d'études 2 de l'UIT-T (*Aspects opérationnels de la fourniture de services et de la gestion des télécommunications*) a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée dans la section 9 de la Résolution 1 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT pour l'approbation du projet de texte mentionné ci-dessus à sa prochaine réunion, qui se tiendra du 13 au 22 mars 2023. L'ordre du jour ainsi que tous les renseignements pertinents concernant la réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-T seront disponibles dans la [Lettre collective 2/2](https://www.itu.int/md/T22-SG02-COL-0002/en).

2 Vous trouverez dans l'Annexe 1 le titre, le résumé et la localisation du projet de texte de l'UIT-T qu'il est proposé d'approuver.

3 La présente Circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des États Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ce texte peut être examiné en vue de son approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les États Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **1er mars 2023** à 23 h 59 (UTC).

Les États Membres qui n'autorisent pas la commission d'études à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

Annexe 1

Résumé et localisation du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.118.1 (ex E.gain)

# 1 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.118.1 (ex E.gain) [[R4](https://www.itu.int/md/T22-SG02-R-0004/en)]

Gestion par l'UIT-T de l'attribution des numéros identificateurs d'entités émettrices (IIN) attribués à l'échelle mondiale.

Résumé

La Recommandation UIT-T E.118.1 indique les critères sur la base desquels le TSB attribue et gère les numéros IIN attribués à l'échelle mondiale, ainsi que les ressources spécifiques qui seront gérées.

Annexe 2

Objet: Réponse des États Membres à la Circulaire TSB 24:
Consultation au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.118.1 (ex E.gain)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **À**: | Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunicationsUnion internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH-1211 Genève 20, Suisse | **De**: | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
| **Télécopie**: **Courriel**: | +41 22 730 5853tsbdir@itu.int  | **Télécopie**:**Courriel**: |  |
|  |  | **Date:** | [Lieu,] [Date] |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des États Membres au sujet du projet de texte déterminé dont il est question dans la Circulaire TSB 24, je vous indique par la présente l'opinion de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | Cochez l'une des deux cases |
| --- | --- |
| Projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.118.1 (ex E.gain) | [ ]  **autorise** la CE 2 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝): ⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification ⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** la CE 2 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Nom]
[Rôle/titre officiel]
Administration de [État Membre]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_